



Les news

Newsletter – Juillet 2013

Bonjour à Toutes et Tous !

Voici la Quatrième version de la Newsletter.

La carte Blanche publiée dans Le Soir : « Plaidoyer pour une nouvelle vision de la Ville... »

Le Soir a publié dans ses colonnes le 18 juin une carte blanche que j'ai rédigée en réponse à la proposition de Benoît LUTGEN de créer une nouvelle ville en Wallonie.

Vous trouverez ci-dessous le texte publié dans son intégralité... :

Plaidoyer pour une nouvelle vision de la Ville...

Ne construisons pas de murs, construisons des ponts !

Oui, il faut oser le débat.

Oui, nous devons imaginer notre avenir commun, envisager des scénarios pour le futur de nos centres urbains.

Oui, à l'échelle mondiale, la croissance urbaine et démographique comptent parmi les effets les plus marquants de notre société contemporaine.

Oui, nous devons reconnaître l'importance des villes.

Oui, nous devons endiguer l'étalement urbain/la dispersion de l'habitat, source de dépenses et de gaspillage croissants, d'inégalités futures.

Oui, en tant que Ministre de la Ville, je remercie Benoit Lutgen de s'intéresser à ce débat, de découvrir ces enjeux futurs.

Mais ne dépensons pas les moyens que nous n'avons pas, c'est le citoyen qui paye in fine la facture de nos décisions !

Ne jouons pas les uns contre les autres, ne jouons pas les villes nouvelles contre les villes existantes riches de leur passé, de leur expérience et de leur promesse d'avenir, ne jouons pas les « petites » villes contre les « grandes » villes, ne jouons pas les communes rurales contre les communes urbaines. Ne nous trompons pas de débat !

Benoit Lutgen reprend le constat que nous sommes parmi les pays au monde où le nombre de m² habitables par habitant est le plus élevé. Cela démontre l'importante consommation d'espace qui caractérise la Wallonie, notamment par rapport à ses voisins.

L'étalement urbain est source de dépense et de gaspillage. Les surcoûts qu'il entraîne sont une menace pour nos concitoyens et nos collectivités. Particulièrement en termes de maintien d'équipements, d'infrastructures et de transport publics, de consommation énergétique, de dépendance à l'automobile (singulièrement au regard de la croissance des prix pétroliers).

L'étalement urbain (et le surcoût qu'il induit) se réalise aussi au détriment des centres-villes, il conduit à y limiter les investissements. Et provoque une « spirale infernale » de sous-financement et son corollaire de concentration de pauvreté, de dégradation du cadre de vie des quartiers et des défis, notamment en termes de sécurité. Cela induit une fuite des revenus vers les périphéries, ce qui diminue encore les moyens des villes.

Devrait-on alors dépenser plus encore pour assumer les infrastructures et équipements publics nécessaires à l'établissement d'une ville nouvelle alors que ces mêmes équipements publics peuvent manquer cruellement dans certaines communes ?

Les enjeux qui nous attendent sont énormes.

Car nos villes wallonnes sont confrontées au défi de leur développement. Défi qui prend encore plus de sens au regard de l'accroissement démographique.

On le voit, le dynamisme des villes – de toutes les villes – est fondamental pour assurer la compétitivité de la Wallonie. Pour rester attractives, les villes doivent donc s'organiser – notamment et spécialement à une échelle pertinente – pour concentrer efficacement les infrastructures, les services, les systèmes de transport, en bref les fonctions de développement. Et ainsi, démultiplier leur effet de levier.

On en vient ainsi à l'enjeu de nos grandes agglomérations wallonnes – les pôles existants de Charleroi et de Liège qui sont les arrondissements les plus peuplés de notre région – mais aussi, et complémentairement, à nos pôles régionaux comme Mons, Namur, Arlon,

Je veux parler ici des enjeux de modernité et de gestion efficiente.

Particulièrement dans un contexte de crise et de contraction des moyens budgétaires, il est nécessaire de pouvoir s'organiser afin de réaliser des économies d'échelle, de mutualiser les équipements et services, de concentrer nos moyens afin de tirer le meilleur parti des dynamiques urbaines et métropolitaines au profit du collectif. Cette organisation passe, selon moi, par une nouvelle forme de coopération territoriale qui doit dépasser nos limites administratives désuètes et répondre à l'évolution de nos sociétés : les bassins de vie ou communautés de territoires qui, à l'évidence, doivent s'organiser autour des villes.

L'Europe, on peut s'en réjouir, est bien consciente du rôle important rempli par les Villes. Hormis l'Europe, les centres urbains sont également unanimement reconnus comme moteurs de croissance pour leur rôle « polarisateur » ; leur impact sur leur environnement direct ; leur liens avec les autres pôles urbains régionaux ; leur offre en concentration de services, nœud de transports et accès à l'information et au marché de l'emploi. Bref, ils sont créateurs de richesse et la redistribue largement.

L'enjeu majeur actuel et futur est bien celui de notre capacité de financer les politiques de solidarité et de redistribution à l'égard de nos concitoyens. En ce sens, nous avons une obligation de résultat et nous ne pouvons pas nous permettre de nous tromper de débat. Assurer durablement le développement de nos villes est une nécessité et constitue un véritable projet de développement qui pourrait prendre forme au travers d'un Plan Marshall urbain qui développerait une politique transversale et fédératrice.

Alors, la véritable audace ne doit-elle pas être de renforcer, de moderniser nos agglomérations et nos villes existantes, chacune à leur échelle, de leur assurer un avenir, de les ouvrir au monde, de leur permettre d'absorber la future croissance démographique, de reconnaître leur rôle stratégique, d'assurer le développement de leur potentiel d'innovation en matière de développement économique ? Et d'ainsi renforcer leur poids au bénéfice du développement de notre région et au plus grand profit de ses habitants ?

Comme une prise de conscience, enfin, de l'importance stratégique des villes pour le futur de la Wallonie.

Osons le débat, osons construire les ponts !



Création d'un nouveau Fonds d'investissement communal : les montants attribués en Province du Hainaut

Lors de la dernière Newsletter, je vous annonçais la création d'un nouveau Fonds d'investissement communal, à mon initiative.

Voici les chiffres attribués aux communes du Hainaut pour 4 ans par ce nouveau Fonds pour la réalisation de leurs futurs investissements :

HAINAUT	MONTANTS en €
Aiseau-Presles	537.654
Anderlues	580.602
Antoing	400.282
Ath	1.397.356
Beaumont	662.451
Beloeil	661.597
Bernissart	605.156
Binche	1.576.994
Boussu	988.203
Braine-le-Comte	836.300
Brugellette	218.838
Brunehaut	458.235
Celles	394.816
Chapelle-Lez-Herl.	686.177
Charleroi	9.000.000
Châtelet	1.792.904
Chièvres	378.047
Chimay	1.003.860
Colfontaine	1.197.282
Comines-Warneton	962.315
Courcelles	1.413.719
Dour	868.177
Ecaussinnes	480.911
Ellezelles	351.884
Enghien	462.549
Erquelinnes	586.194
Estaimpuis	537.821
Estinnes	527.373
Farciennes	678.668
Fleurus	1.054.103
Flobecq	182.149
Fontaine-L'Evêque	836.267
Frameries	987.217

Frasnes-Lez-Anvaing	799.928
Froidchapelle	458.048
Gerpennes	552.920
Ham S/Heure Nalines	564.216
Hensies	349.593
Honnelles	327.257
Jurbise	458.844
La Louvière	3.930.855
Le Roeulx	377.358
Lens	337.434
Les Bons Villers	406.875
Lessines	880.493
Leuze-en-Ht	696.424
Lobbès	238.132
Manage	984.237
Merbes-leChâteau	292.382
Momignies	667.659
Mons	4.422.899
Mont-de l'Enclus	201.097
Montigny-le-Tilleul	337.399
Morlanwelz	881.816
Mouscron	2.539.747
Pecq	309.200
Péruwelz	973.011
Pont-à-Celles	739.350
Quaregnon	947.191
Quévy	574.836
Quiévain	395.018
Rumes	224.873
Saint-Ghislain	998.104
Seneffe	587.902
Silly	403.763
Sivry-Rance	443.399
Soignies	1.223.272
Thuin	878.142
Tournai	3.481.939
	66.191.714

Opération « à 100% avec FURLAN »...ça continue...

Dans le cadre de l'opération autocollants « à 100 % avec FURLAN», je continue à vous proposer une dynamique super sympa sur Facebook.

Prenez une photo de l'autocollant sur n'importe quel pare-brise de voiture (sans le numéro de plaque évidemment) et **publiez-la ensuite** sur Facebook, **indiquez le lieu** et **taguez-vous**.

A 100 % FURLAN, à 100 % connecté !

*Parallèlement, si vous souhaitez, vous aussi, apposer un autocollant sur votre voiture : un numéro : **0474/741.643**.*

**Bien à vous
Paul Furlan**